



FINANCE - DROIT | PAIE

Les allégements de charges patronales

Optimiser la gestion des coûts du personnel

Durée : 1 jour **Déroulement :** Présentiel

Objectifs :

Maitriser et optimiser le calcul des différents allégements de Cotisations Sociales

Programme :

- 1- La réduction générale de cotisations patronales
 - Périmètre
 - Formule de calcul
 - Le SMIC à prendre en compte : Temps partiel, Heures supplémentaires, Absences rémunérées ou non, Forfait jour, Forfait heure
 - La régularisation progressive de la réduction "Fillon"
 - Déclarer la réduction en DSN

- 2 - Les réductions de charges sur les heures supplémentaires et complémentaires
 - L'exonération de charges salariales
 - La déduction forfaitaire de charge patronale
 - Déclarer les réductions en DSN

- 3 - L'exonération de cotisations Maladie et Allocations Familiales

Toutes nos formations peuvent être personnalisées après analyse de vos besoins. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir un devis gratuit.

Profils :

Collaborateur ou assistant d'un service paie, du personnel ou RH qui gèrent les charges sociales et les dossiers sociaux - Responsable paie

Pre-requis :

Connaître les fondamentaux de la paie

Attendu :

Attestation de formation

Modalités / Moyens :

- Formation en présentiel
- Pédagogie expositive-active
- Support d'animation fourni
- Entraînements, mises en situation
- Suivi conseil « post-formation » de 60 jours

Modalités d'évaluation :

- Analyse des besoins et positionnement
- Evaluation des acquis par questionnaire
- Enquête de satisfaction à chaud et à froid

Format d'intervention :

- Formation en entreprise partout en France
- Session collective sur Montpellier
- Formation individualisée

Délai d'accès :

1 mois

Tarif :

1180€ / jour

Votre contact :

Olivier SAVEY

olivier.savey@agileos.fr

06.22.64.13.89

Si vous présentez une situation de handicap nécessitant un aménagement spécifique, merci de contacter votre interlocuteur ci-dessus.